

Délibération 2021-80-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Capacités d'accueil de la Licence Accès Santé (LAS)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à M. Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et Vie Etudiante qui présente aux membres les capacités d'accueil en Licence d'Accès Santé (LAS) réparties comme suit :

Mention	Parcours	Année	CAL 2021/2022
Droit	Droit - LAS	Droit LAS 2	5
Gestion	Gestion - LAS	Gestion LAS 2	3
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	STAPS - LAS	STAPS LAS 2	5
Sciences de la vie	Biotechnologies et Agroalimentaire (Cambrai) - LAS	SV LAS 2	5
TOTAL CAL en LAS2 2021/2022			18

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les capacités d'accueil de la Licence Accès Santé (LAS).

**Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 08 juillet 2021



Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba